



Capacités Afrique

BULLETIN

NUMÉRO 7 | JANVIER - FÉVIER 2015

Dans ce numéro: Promouvoir le développement équitable en Zambie | Renforcement des compétences de collecte de fonds des organisations des droits de la femme en Afrique | L'ACBF et la CEA signent un protocole d'entente pour favoriser le renforcement des capacités en Afrique | Le Plan d'action communautaire australo-africain (AACES) appuyé par l'ACBF améliore les vies en Zambie et au Zimbabwe | L'investissement de l'ACBF dans les groupes d'experts africains porte des fruits | Nos Ressources | Événements



Le Mot du Secrétaire Exécutif

Chers amis,

Bienvenue au septième numéro de Capacités africaines. Ce numéro met en évidence les réalisations de la Fondation à travers divers programmes qu'elle appuie sur notre continent. Le renforcement des capacités ne peut porter de fruits positifs que lorsque des lacunes ont été identifiées et des solutions appliquées pour remédier aux carences. Cette simple vérité est mise en évidence à travers trois études de cas, dans trois domaines d'activités différents et avec des résultats positifs.

En Zambie, une alternative au modèle actuel d'allocation des fonds mis en œuvre par le Fonds de développement des circonscriptions (CDF) suscite un débat entre le gouvernement et son partenaire principal quant à l'importance cruciale de la compréhension et de l'évaluation des besoins des circonscriptions et l'application de solutions

personnalisées pour le succès des programmes de développement dans ces circonscriptions. L'alternative au CDF, élaborée par l'Institut zambien pour la recherche et l'analyse des politiques, un groupe d'experts appuyé par la Fondation, pourrait changer la façon dont les fonds de développement sont alloués et versés aux circonscriptions rurales.

En ces temps de restrictions où l'intervention des bailleurs de fonds devient de plus en plus limitée, les organisations africaines des droits de la femme, peu équipées, ont du mal à diversifier leurs sources de financement et à mobiliser les ressources nécessaires pour appuyer leurs programmes. Lancés en 2012 par le Fonds de développement des femmes africaines, les camps annuels de formation contribuent à inverser la tendance en fournissant aux organisations des droits de la femme œuvrant en Afrique les compétences adéquates pour accroître leurs capacités de levée des fonds et avoir un impact sur le terrain.

Ce numéro de Capacités africaines se penche également sur nos récents partenariats et les activités prévues pour mars et avril.

Bonne lecture!

RÉSULTATS

Promouvoir le développement équitable en Zambie

Un modèle alternatif d'allocation développé par l'Institut zambien pour l'analyse des politiques et la recherche (ZIPAR), visant à améliorer l'utilisation du Fonds de développement des circonscriptions (CDF) en Zambie, a abouti à des discussions et des échanges de questions entre le gouvernement et les parties prenantes, qui pourraient conduire à une meilleure utilisation du CDF.

Le CDF, qui a été approuvé par le Parlement zambien en 1995 et géré par le gouvernement local pour toutes les circonscriptions zambiennes, est destiné à appuyer la mise en œuvre des programmes de développement au niveau des circonscriptions. C'est le seul fonds qui aille directement à la communauté et, par conséquent, un véhicule important pour la satisfaction de ses besoins prioritaires. Les communautés sont, dans une mesure raisonnable, impliquées dans l'utilisation des fonds. Le problème, cependant, est qu'un quantum égal du fonds est versé à toutes les circonscriptions, indépendamment de leur taille ou de leur emplacement géographique, de la taille de leur population ou du niveau de leur privation. Nonobstant le modèle actuel « passe-partout » de répartition, le CDF a le potentiel de faire sortir de la pauvreté les communautés rurales et défavorisées et de promouvoir un développement équitable dans le pays.

Le modèle d'allocation élaboré par ZIPAR vise à promouvoir la distribution équitable et un développement efficace des circonscriptions en question et de stimuler une utilisation des fonds qui reflète les besoins et les capacités de chaque circonscription.

Le ZIPAR a cherché à élaborer un modèle d'allocation des ressources pour le CDF qui prenne en compte les différents besoins des circonscriptions et qui soit donc équitable. Une solide étude impliquant à la fois des recherches documentaires et sur le terrain a été menée, laquelle a abouti à l'élaboration d'un modèle

équitable pour l'attribution du CDF. Pour s'assurer que le modèle soit rapidement accepté, approprié et utilisé, le ZIPAR a approché des parlementaires qui seraient les dépositaires du modèle et les conseils locaux à travers lesquels le fonds a été administré. En outre, le ZIPAR a présenté ce modèle l'année dernière lors d'une réunion de gestion économique du Ministère des finances, à laquelle ont assisté le Secrétaire au Trésor, la Banque de Zambie et d'autres institutions de haut niveau. Le Ministère a reconnu la nécessité d'une formule fondée sur les besoins dans l'attribution du CDF et a également indiqué qu'une telle formule pouvait être appliquée au-delà du CDF.

Un article sur le CDF paru dans un journal local (The Times) en juillet 2014 a révélé que le ministre des finances avait publiquement affirmé l'engagement du gouvernement à adopter le modèle pour assurer une distribution équitable du CDF. Dans un communiqué, le ministre aurait déclaré : « L'attribution à parts égales du CDF à toutes les circonscriptions n'est pas juste, puisque les circonscriptions rurales sont confrontées à des problèmes plus graves que ceux des circonscriptions urbaines. » Le journal a poursuivi en signalant que le ministre aurait demandé « à la commission parlementaire compétente de donner des indications sur la façon dont la question pourrait être résolue afin de s'assurer qu'il y ait une juste répartition des ressources », ce qui est précisément le point de vue promu par ZIPAR.

En outre, dans le budget 2015, le gouvernement a introduit un fonds de péréquation du gouvernement local qui utilisera un modèle d'allocation des ressources afin de déterminer quelle portion du fonds doit être versée aux circonscriptions selon leurs besoins.

Une preuve de l'impact du modèle d'allocation des ressources a également été donnée lorsqu'un membre éminent du parlement, l'honorable Given Lubinda, a effectué une visite surprise aux bureaux du ZIPAR le 13 août 2014. Le député s'est intéressé au modèle et a demandé une publication sur le modèle CDF. Il s'est aussi intéressé à d'autres études de recherche faites par le ZIPAR.

En se concentrant sur la mise en œuvre d'un

modèle qui reflète les besoins et les priorités de chacune des circonscriptions, l'utilisation d'un modèle de répartition équitable des ressources contribuera énormément à améliorer l'utilisation efficace et productive du CDF et à promouvoir le développement équitable des circonscriptions et de la Zambie en général.

Renforcement des compétences de collecte de fonds des organisations des droits de la femme en Afrique

Au cours des dernières années, un camp de formation annuel parrainé par l'ACBF a équipé les organisations africaines des droits de la femme à faible revenu en vue de renforcer leurs compétences de collecte de fonds. Ce camp a contribué à inverser lentement une tendance qui a vu de nombreux donateurs réorienter leur financement des droits de la femme vers d'autres domaines.

En 2012, l'ACBF a octroyé une subvention à durée de quatre ans pour le Fonds de développement des femmes africaines (AWDF) pour concevoir un camp annuel de formation à la mobilisation des ressources afin de fournir des compétences et des connaissances sur divers aspects de la collecte de fonds en vue d'améliorer la base de financement des bénéficiaires pour appuyer les droits des femmes sur le continent. La formation a porté sur les thèmes suivants: justification de la stratégie de mobilisation des ressources, analyse de l'environnement de mobilisation des ressources, cartographie des besoins organisationnels, objectifs stratégiques, orientation stratégique, principes directeurs, sources et cibles, facteurs essentiels de succès, suivi et évaluation.

L'AWDF a organisé des camps de formation en 2013 et 2014, qui ont chacun connu la participation de 42 organisations de différentes régions d'Afrique dont le travail sur le terrain était entravé par un manque de ressources et de faibles capacités de financement. Après la formation, toutes ces organisations ont mis au point des documents de stratégie de mobilisation des ressources (SMR), ont diversifié leurs bases de financement et ont obtenu davantage de financement.

Heal the Land Initiative in Nigeria (HELIN), une ONG qui travaille auprès des personnes vivant avec le VIH/SIDA, témoigne : « Avant les camps de formation en 2014, nous n'avions pas les compétences requises pour rédiger une bonne proposition ni le savoir-faire pour approcher des partenaires. Nous en avons rédigées plusieurs sans obtenir aucun financement. » Grâce au camp de formation, HELIN a acquis les compétences nécessaires pour approcher les bailleurs de fonds, plutôt que d'attendre des appels à proposition, et pour rechercher des financements et des ressources au sein de sa communauté. HELIN a levé 100 000 US\$ pour ses activités en 2015 en contraste aux 10 000 US\$ levés en 2014.

La Fondation pour le développement intégré (FID/SL) est une autre organisation qui a participé au camp de formation de 2014. Elle appuie ses membres par des activités de petite agriculture et d'autres activités génératrices de revenus. A l'époque de la formation, la FID n'avait pas de méthode cohérente de mobilisation des ressources et ne savait donc pas où elle devait concentrer ses activités de collecte de fonds. En outre, la majorité du personnel de la FID ne partageait pas la même mission ni la même vision que l'organisation, mais leur implication dans la réalisation des stratégies de mobilisation des ressources pour l'organisation a amélioré leur compréhension de la mission, la vision et l'orientation de l'organisation. Avant la formation, le budget de fonctionnement annuel de la FID s'élevait à 55 502 US\$ et provenait principalement de trois organisations : Manos Unidas, AWDF, Catholic Relief Services (CRS) et d'autres contributeurs locaux. La formation à la stratégie de mobilisation des ressources en 2014 a renforcé la capacité de la FID d'augmenter son budget d'exploitation jusqu'à 171 387 US\$. Ses sources de financement se sont diversifiées au point d'inclure le PNUD et d'autres organisations, et elle est en négociations avec Christian Aid pour des financements.

L'on ne pourra jamais assez souligner la contribution des organisations des droits de la femme dans la promotion du développement en Afrique. En dépit de ces réalisations, le terrain du financement pour les droits des femmes s'amenuise de jour en jour puisque de nombreux

donateurs réorientent leur financement des droits de la femme vers d'autres domaines.

La recherche a démontré que, en gros, le financement de la défense des droits de la femme a diminué de façon constante au cours des 20 dernières années, même si l'on reconnaît que l'autonomisation des femmes est essentielle au développement durable. En fait, la Commission de l'Union africaine reconnaît que l'autonomisation des femmes conduira le continent vers la réalisation de l'Agenda 2063 de façon significative. L'Union africaine (par la voix des chefs d'États et de gouvernements) a proclamé l'année 2015 comme l'Année de l'autonomisation et du développement des femmes en vue de l'Agenda 2063 de l'Afrique.

L'AWDF considère le soutien de l'ACBF comme essentiel pour s'assurer que les organisations des droits de la femme demeurent viables et durables dans la promotion du développement des femmes en Afrique.

PARTENARIATS

L'ACBF et la CEA signent un protocole d'entente pour favoriser le renforcement des capacités en Afrique

La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) ont signé un protocole d'entente pour un partenariat de trois ans en vue de renforcer les capacités humaines et institutionnelles en Afrique.

S'exprimant lors de la cérémonie de signature, le 16 janvier 2015 au secrétariat de l'ACBF à Harare (Zimbabwe), le Secrétaire exécutif de l'ACBF, Emmanuel Nnadozie, a déclaré que le partenariat était essentiel pour le renforcement des capacités en Afrique, notant : « Malgré une croissance économique soutenue au cours de la dernière décennie, l'Afrique est encore confrontée à de grands défis. »

« La chute actuelle des cours du pétrole, si elle se prolonge, peut entraîner un fort ralentissement de la croissance de l'Afrique parce que les économies

du continent ne sont pas assez diversifiées pour résister à de tels chocs inattendus», a-t-il dit.

Il a également souligné que la crise d'Ebola en Afrique de l'Ouest nous a rappelé que les déficits de capacités sont encore réels sur le continent.

L'ACBF et la CEA reconnaissent que la transformation économique de l'Afrique par l'industrialisation, reconnue par tous comme le véhicule du développement durable du continent, nécessite un investissement soutenu dans le renforcement des capacités.

Le Secrétaire exécutif adjoint de la CEA, Abdalla Hamdok, a déclaré que les deux organisations se sont accordées sur des programmes concrets et spécifiques pour favoriser le développement de l'Afrique. « Durant les deux jours passés, nos équipes ont non seulement convenu de travailler sur de vastes domaines thématiques, mais aussi, pour la première fois, nous nous sommes accordés sur des domaines spécifiques de travail. »

Il a également exhorté les gouvernements africains à ne pas être trop dépendants des aides.

« Durant la dernière décennie, l'aide fournie à l'Afrique, en particulier l'aide au développement, a baissé. Le continent doit aspirer à être dans une position où nous dépendons de nous-mêmes, de la mobilisation des ressources nationales et de la prise en charge du destin de notre développement. Tant que nous n'arriverons pas à cette position, nous appuyer sur l'aide ne nous mènera nulle part. C'est pourquoi, même si nous obtenons cette aide, nous devons la considérer comme un probable moyen de soutirer nos ressources » a-t-il dit.

Le protocole d'entente entre l'ACBF et la CEA constituera une base pour le partenariat entre les deux organisations en vue d'un travail commun sur des programmes et des activités conjointes d'intérêt mutuel. Les domaines programmatiques clés comprendront : le renforcement des capacités pour le leadership transformatif, le renforcement des capacités pour dépister, arrêter et recouvrir les flux financiers illicites, accroître la capacité de développement des pays adhérant au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs(MAEP) ; la recherche politique sur les causes profondes et les

ARTICLE

conséquences des conflits sur le développement en Afrique, des études de cas sur la croissance et le développement équitables au genre dans des pays africains sélectionnés et la mise en œuvre d'une révolution des données en Afrique.

D'autres domaines du partenariat incluent : l'analyse de la politique et de la gestion économiques, l'intégration régionale, les capacités de commerce, le genre et le renforcement des capacités ; l'information, la communication et la technologie, la gestion des connaissances, les statistiques, la gouvernance, le renforcement institutionnel et le suivi et l'évaluation.

Les deux organisations appliqueront à nouveau les modalités de prestation de services et d'appui aux Etats membres et aux Communautés économiques régionales (CER) quant aux interventions de renforcement des capacités dans des domaines clés tels que l'analyse des politiques et le plaidoyer; le consensus sur les principaux défis de développement de l'Afrique et la fourniture d'une assistance technique aux pays membres, aux institutions africaines et aux organisations de la société civile. Grâce à ce nouvel accord, la CEA et l'ACBF continueront à échanger des informations sur les événements intéressant l'Afrique et les deux institutions. Elles appelleront à l'organisation et à la participation conjointes, à l'échange de différents rapports et publications élaborés et le partage des profils, contacts et produits des partenaires, principalement des groupes d'experts de politiques auxquels les deux institutions se sont associées.

La coopération et la collaboration entre la CEA et l'ACBF ne serviront pas seulement leurs objectifs communs mais rendront aussi leurs activités et leurs programmes respectifs plus efficaces et bénéfiques aux pays africains. L'avantage comparatif du partenariat suscitera un appui axé sur la demande et créera des synergies entre leurs efforts.

C'est la troisième fois que le CEA et ACBF se lancent dans un partenariat. Le premier protocole d'entente avait été signé le 6 décembre 2008 et renouvelé le 16 septembre de 2011.

Le Plan d'action communautaire australo-africain (AACES) appuyé par l'ACBF améliore les vies en Zambie et au Zimbabwe

Il y a trois ans, le gouvernement australien a contracté la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) pour gérer les ressources du Plan d'action communautaire australo-africain (AACES). Il contribue à réduire la pauvreté en Afrique à travers la sécurité alimentaire, la santé de la mère et de l'enfant, et l'accès à l'eau ainsi que l'assainissement dans des communautés. Une attention particulière est accordée aux femmes, aux enfants et aux personnes vivant avec un handicap. Grâce à ce partenariat, de nombreuses vies ont été améliorées sur le continent.

Au Zimbabwe, dans les provinces de Mashonaland Est, Masvingo et Manicaland, les organisations non-gouvernementales (ONG) financées dans le cadre de l'AACES ont contribué à améliorer la santé de plus de 13 000 femmes et enfants par l'usage de méthodes modernes de planification familiale, la vaccination des enfants ainsi que des



services d'accouchement sûrs et propres. Près de 5000 femmes faisant de la petite agriculture ont également amélioré leur productivité agricole grâce à un financement pour engrais et semences et l'accès aux services de vulgarisation agricole. En outre, plus de 17 000 personnes ont eu accès à l'eau potable en continu, à des installations sanitaires adéquates et à des pratiques hygiéniques sûres.

Les ONG appuyées dans le cadre du programme AACES ont contribué grandement à améliorer l'accès des femmes et des enfants à l'eau potable et aux services de santé. Cela a eu des effets positifs sur les activités quotidiennes des enfants, telles que se rendre à l'école, et pour les femmes enceintes, cela s'est traduit par des accouchements sûrs de bébés bien portants. « Nous les encourageons dans leur important travail qui est de rendre meilleure la vie des gens. » a déclaré M. Matthew Neuhaus, alors ambassadeur de l'Australie pour le Zimbabwe, la Zambie, le Malawi et la République démocratique du Congo.

Au nombre des acteurs clé du programme figurent la Community Technology Development Trust ainsi que Plan International Zimbabwe, qui travaillent avec des cliniques du secteur privé pour fournir des services de santé sexuelle et reproductive durables et rentables. Une augmentation de l'accès aux services de santé signifie que les femmes peuvent prendre des décisions éclairées sur les méthodes de planification familiale qu'elles veulent. Être capable de contrôler le nombre d'enfants qu'elles ont permet de sauver la vie des femmes et leur donne plus de contrôle sur leur éducation et celle de leurs enfants.

La construction de centres résidentiels de soins obstétriques a allégé le fardeau des femmes, réduit la mortalité maternelle et infantile, la transmission du VIH de la mère à l'enfant et le risque de transmission du VIH entre les sages-femmes et les femmes qui enfantent. La construction du premier centre résidentiel en 2012 s'est traduite par une réduction importante du nombre d'enfants nés séropositifs de 10 % (taux de prévalence avant la construction desdits centres) à 1%. Le gouvernement provincial et de district multiplie actuellement les centres

résidentiels de soins obstétriques dans d'autres localités comme modèles d'amélioration de la santé maternelle et infantile.

« Avoir un endroit sûr où accoucher a changé nos vies. Nous n'avons plus à nous soucier de parcourir de longues distances à pied tout en étant en travail et à payer un prix fort pour aller à l'hôpital de district de Mutoko pour donner naissance. [...] La maison a apporté beaucoup d'avantages tels que l'apprentissage auquel nous ne pensions pas auparavant », a déclaré une femme enceinte au centre résidentiel de soins obstétriques de Kawere.

Dans les districts de Mongu et Kaoma, en Zambie voisine, la même transformation a été observée. Grâce au financement de l'AACES, Oxfam, qui met en œuvre le programme AACES en Zambie, a fourni à environ 27 000 personnes l'accès à l'eau potable en continu, des installations sanitaires adéquates et des pratiques hygiéniques sûres.

« L'appui de l'Australie à Oxfam contribuera à améliorer la santé et la qualité de vie des femmes, des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées dans les districts de Kaoma et Mongu. Nous voulons voir ces communautés jouir d'un meilleur accès à l'eau potable et aux services d'assainissement, et qu'il y ait moins d'inégalités entre les femmes, les hommes, les filles et les garçons, et les groupes vulnérables, quant à l'impact des problèmes d'eau et d'assainissement » a déclaré S.E. Neuhaus.

Le programme a produit les premiers résultats positifs en formant des femmes dans la construction, en leur donnant les compétences nécessaires pour construire et entretenir des installations d'eau, des infrastructures d'assainissement et d'hygiène, élargissant ainsi leur accès aux opportunités génératrices de revenus. Les femmes représentent 44% des membres des comités de gestion des eaux et de l'assainissement, ce qui leur donne plus de voix pour revendiquer leurs droits et susciter des changements de politique.

Des installations d'eau propre et potable ont été fournies à plus de 6948 personnes grâce au forage de 24 nouveaux puits couverts au moyen

d'une technologie de forage manuel à faible coût et à la réhabilitation de 10 puits au moyen d'entreprises communautaires. Le mentorat et la formation continue au sein des entreprises de construction et des entreprises de forage manuel appartenant à des femmes a assuré la construction d'infrastructures et entreprises communautaires, ainsi que l'assurance et les compétences accrues.

L'AACES est un partenariat entre le gouvernement australien, 10 organisations non-gouvernementales (ONG) australiennes et leurs partenaires basés en Afrique. Ce programme de 90 millions US\$ est mis en œuvre dans 11 pays africains: l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Mozambique, le Rwanda, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe. En tant que facilitateur de ressources pour l'AACES, l'ACBF fournit un appui administratif et technique au programme.

CONNAISSANCES ET APPRENTISSAGE

L'investissement de l'ACBF dans les groupes d'experts africains porte des fruits

L'investissement à long terme de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) porte ses fruits étant donné que la plupart des centres de recherche qu'elle appuie ont été identifiés comme les meilleurs en Afrique.

À ce jour, 23 des 33 groupes d'experts soutenus par l'ACBF sont reconnus comme «les principaux centres d'excellence en recherche de politique publique » en Afrique sub-saharienne selon l'Index mondial 2014 du Go To Think Tank inscrit dans le rapport du programme Think Tanks and Civil Societies Program (TTCSP) à l'Université de Pennsylvanie, lequel classe les performances des instituts de politique dans le monde entier.

Selon le TTCSP, ces instituts les mieux classés sont les centres de référence incontournables « pour de saines propositions de politiques qui répondent aux questions complexes de politique.»

Le rapport de 2014, récemment publié, qui dispose de 65 groupes d'experts d'Afrique subsaharienne, confirme le rôle de la Fondation en tant que leader dans le renforcement des capacités des instituts africains. Au sommet de la liste de cet illustre centre pour l'Afrique subsaharienne se trouve un centre de recherche appuyé par l'ACBF, le Kenya Institute for Public Policy Research and Analysis [Institut kényan de recherche et d'analyse des politiques publiques] (KIPPRA), au Kenya.

Les 22 autres organisations africaines prises en charge par l'ACBF sont:

- Le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) (Sénégal) (n ° 4)
- L'Institut botswanais pour l'analyse des politiques de développement (BIDPA) (Botswana) (n ° 5)
- Le Centre d'analyses politiques (LCPE) (Ghana) (n ° 10)
- Le Consortium africain de recherche économique (AERC) (Kenya) (n ° 11)
- Le Réseau d'analyses des politiques des ressources alimentaires, agricoles et naturelles (FANRPAN) (Afrique du Sud) (N ° 13)
- L'Institut éthiopien de recherche pour le développement (EDRI) (Éthiopie) (n ° 15)
- Le Centre de recherche des politiques économiques (EPRC) (Ouganda) (n ° 16)
- L'Association économique éthiopienne (EEE) (Éthiopie) (n ° 17)
- Le Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (CIRES) (Côte d'Ivoire) (n ° 28)
- L'Institut de recherches statistiques, sociales et économiques (ISSER) (Ghana) (n ° 34)
- La Fondation pour les recherches économiques et sociales (ESRF) (Tanzanie) (n ° 42)
- Le Centre de transformation et politique stratégiques (STPC) (Cap Vert) (n ° 45)
- Le Centre d'Etudes de Politiques pour le Développement (CEPOD) (Sénégal) (n ° 46)

- Le Programme de Troisième Cycle Interuniversitaire en Economie (PTCI) (Burkina Faso) (n ° 48)
- L'Institut d'Analyse Politique et de Recherche (IPAR) (Kénya) (n ° 54)
- Le Centre de Recherches, d'Etudes et d'Appui à l'Analyse Economique à Madagascar (CREAM) (Madagascar) (n ° 55)
- Le Centre Autonome d'Etudes et de Renforcement des Capacités pour le Développement au Togo (CADERDT) (Togo) (n ° 56)
- L'Institut nigérian de recherche économique et sociale (NISER) (Nigeria) (n ° 57)
- L'Institut de gestion macroéconomique et financière de l'Afrique orientale et australe (MEFMI) (Zimbabwe) (n ° 58)
- L'Institut Mandela pour les études du développement (MINDS) (Afrique du Sud) (n ° 59)
- Le Centre d'analyse des politiques économiques et de recherche au Swaziland (SEPARC) (Swaziland) (n ° 62)
- L'Institut d'analyse politique et de recherche (IPAR) (Rwanda) (n ° 63)

Les économies africaines ont connu une croissance modeste pendant plus d'une décennie, de 5% en moyenne annuelle. Cependant, de nombreux pays souffrent toujours de taux élevés de pauvreté. En outre, la croissance n'a pas créé d'emplois et elle n'a pas grandement réduit la pauvreté ni les inégalités sur le continent. Par conséquent, les pays africains doivent porter leur attention sur les niveaux, les sources et la qualité ainsi que l'inclusion de la croissance.

Plus important encore, ils ont besoin de concevoir, mettre en œuvre et faire le suivi des stratégies et des politiques qui aboutiront à la transformation économique. La transformation structurelle par une industrialisation massive et une productivité accrue dans le secteur agricole et la valeur ajoutée dans le secteur des produits de base aidera les pays africains, connaîtra une croissance durable, créera des millions d'emplois et réduira

les inégalités et la pauvreté. Cependant, mettre en place les stratégies, politiques et programmes appropriés exige que la recherche se traduise par une politique. C'est là que les groupes d'experts entrent en scène.

Les groupes d'experts de l'Afrique sont essentiels car ils fournissent un espace dynamique d'enquête intellectuelle qui permet d'affiner les idées et de les traduire les arguments académiques en recommandations de politiques pertinentes. Ils promeuvent l'échange de leçons et d'expériences entre les experts et les décideurs impliqués dans les questions de politique. Ils permettent à la société de mieux comprendre les besoins de capacité associés à la formulation des politiques, ils renforcent les partenariats stratégiques pour appuyer les initiatives nationales ou régionales clés et responsabiliser les décideurs et les praticiens à tirer parti de l'information en vue d'un examen approfondi du travail politique.

Le succès de ces institutions réaffirme l'engagement de l'ACBF à soutenir la recherche et la formulation de politiques factuelles en Afrique. À ce jour, la plupart des instituts de politiques appuyés par l'ACBF ont directement contribué au développement national à travers la recherche de base pour les secteurs public et privé, les organisations de la société civile, les parlements dans les pays respectifs et les Communautés économiques régionales. En outre, les groupes d'experts ont produit des stratégies nationales de réduction de la pauvreté, des documents de travail, des notes d'orientation et des plans de recherche nationaux ou d'un secteur spécifique.

Depuis sa création en 1991, l'ACBF a été le pionnier dans la formation et l'appui aux groupes d'experts à travers l'Afrique. Aujourd'hui, la Fondation appuie 33 groupes d'experts, qui sont devenus le passage obligé pour les produits de recherche sur les politiques et les services consultatifs techniques des principaux intervenants sur le continent.

Cependant, malgré le succès de ces groupes d'experts au cours des années, il est encore nécessaire d'appuyer la création de groupes d'experts et le renforcement de leurs capacités

afin qu'ils puissent mener des recherches sur la politique de qualité qui façonnera les orientations politiques et aura un impact positif sur la vie des populations africaines.

NOS RESSOURCES

L'année 2015 marque la quatrième année du troisième Plan stratégique à moyen terme de La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique. La Fondation a décidé d'utiliser les premiers mois de cette année pour renouveler une collaboration approfondie avec tous ses partenaires. Dans cette veine, le Secrétariat a successivement approché la Banque mondiale, l'Agence suédoise pour le développement international (SIDA), la Banque africaine de développement, le Programme de développement des Nations Unies (PNUD) et les pays membres africains.

La Banque mondiale

La Fondation travaille étroitement avec le bureau régional pour l'Afrique de la Banque mondiale en vue de finaliser le rapport d'avancement d'un an demandé par les administrateurs de la Banque, qui ont approuvé la première tranche de l'appui de la Banque au troisième Plan stratégique à moyen terme de l'ACBF. Le rapport devrait être soumis à la fin de mars 2015 et devra décrire les progrès réalisés par l'ACBF pour devenir plus efficaces et plus dynamique dans la prestation de son mandat de renforcement des capacités en Afrique.

Agence suédoise de développement international (SIDA)

Le SIDA gère l'appui du Gouvernement du Royaume de Suède à l'ACBF. En marge du Sommet de l'Union africaine en janvier 2015, l'ACBF a eu des échanges avec SIDA le 26 janvier 2015 sur la façon dont la Fondation tient à utiliser l'appui de la Suède au troisième Plan stratégique à moyen terme. Les discussions sont à une étape avancée et les deux parties sont désireuses de faire des progrès décisifs aboutissant à un accord et un consensus sur la voie à suivre dès que possible.

La Banque africaine de développement

Le Secrétaire exécutif a conduit une mission de l'ACBF au siège de la Banque africaine de

développement à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 19 au 23 février pour des discussions avec le président et les hauts cadres de la Banque sur la coopération entre l'ACBF et la Banque, y compris le décaissement final de l'appui déjà approuvé par la Banque au troisième Plan stratégique à moyen terme de l'ACBF ainsi que l'approbation de la deuxième tranche de cet appui. La mission de l'ACBF a également eu des échanges avec la haute direction de la Banque sur la manière dont l'ACBF pourrait, grâce à des programmes de renforcement des capacités ciblées, appuyer la mission de la Banque dans ses pays membres régionaux. La Banque africaine de développement est le deuxième plus grand contributeur de l'ACBF après la Banque mondiale. Le décaissement de son appui est essentiel à la réalisation des objectifs du troisième Plan stratégique à moyen terme de l'ACBF.

Programme de développement des Nations Unies (PNUD)

En février 2015, l'ACBF a soumis au PNUD le premier de ses rapports d'étape sur l'utilisation de la contribution du PNUD au troisième Plan stratégique à moyen terme de l'ACBF. Le rapport est actuellement examiné par le personnel technique des deux institutions en vue de tirer les leçons qui guideront la mise en œuvre à venir des projets financés. Il est à noter à cet égard que la contribution du PNUD est utilisée dans les domaines suivants: appui continu au Projet de renforcement des capacités du Sud-Soudan; appui à la publication de la quatrième édition du Rapport sur les indicateurs des capacités en Afrique devant se concentrer sur l'intégration régionale; appui à l'Enquête 2013 des besoins en capacités des Communautés économiques régionales (CER) et appui institutionnel à l'ACBF, à travers le renforcement des TIC et de la formation.

Pays Membres africains

Les pays membres africains ont pris des engagements sans précédent quant au troisième Plan stratégique à moyen terme de l'ACBF. Ces engagements, qui seront décaissés sur la durée du Plan auraient déjà été payés à 60% à la fin de l'année 2014. Malheureusement, les paiements réels s'élevaient à 43% (17% de moins que l'objectif ciblé) en date du 31 décembre 2014. En

début février 2015, l'ACBF a envoyé la première de ses lettres de suivi trimestriel à tous les pays membres qui s'étaient engagés. La Fondation a également l'intention de mobiliser davantage ses pays membres africains en marge de la 8e réunion annuelle conjointe des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique qui se tiendra à Addis-Abeba du 25 au 31 mars 2015. Les contributions africaines à l'ACBF sont essentielles parce que la Fondation les met à profit pour attirer des ressources d'autres partenaires.



ÉVÉNEMENTS

Du 4 au 5 mars :

Réunion de partenariat avec l'Association africaine d'évaluation (Harare, Zimbabwe)

Du 10 au 13 mars :

Atelier de formation pour les projets sur le Système de gestion de l'information de suivi et évaluation (SGI)

Du 22 au 31 mars :

18e Sommet et Réunions des organes décideurs du COMESA, Addis-Abeba, Ethiopie

Du 25 au 31 mars 2015 :

Conférence des ministres, Addis-Abeba, Ethiopie, de même que les réunions parallèles de l'ACBF :

- Réunion spéciale des gouverneurs de l'ACBF pour discuter de la viabilité de la Fondation
- Panel de discussion sur les impératifs des capacités de l'Agenda 2063

Du 6 au 8 avril :

Sommet des groupes d'experts 2015: Addis-Abeba, Ethiopie

Du 8 au 10 avril

54e réunion ordinaire du Conseil d'administration, Harare, Zimbabwe

